Cette année, dans le cadre de Mai à vélo, un mois de fêtes autour du vélo, Place au Vélo en Saumurois organise une session de marquage Bicycode.

> En France chaque année plus de 400 000 vélos sont volés. Ce fléau en pleine expansion est l'un des premiers freins à la pratique régulière du vélo et à l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. A cause du vol, près de près de 80 000 cyclistes renoncent chaque année à faire du vélo. Seul 3% des vélos retrouvés sont restitués à leur propriétaire car peu sont identifiables…
>
> https://www.fub.fr/moi-velo/services/lutte-contre-vol

Le Bicycode c'est quoi ?

Le Bicycode est un système de marquage du cadre des vélos avec des numéros uniques et standardisés au niveau national. Il permet la restitution des vélos à leurs propriétaires en cas de vol. Ce service repose sur : une base de données sécurisée accessible sur www.bicycode.eu, dans laquelle les cyclistes enregistrent leurs vélos marqués ; un référencement au sein de l'APIC, association qui gère le Fichier National Unique des Cycles Idendifiés (le FNUCI créé en 2021 par la Loi d'orientation sur les Mobilités).

Le FNUCI est accessible par la police et la gendarmerie nationales, afin de pouvoir restituer les vélos identifiés à leurs propriétaires, en cas de vol ou de tentative de recel. Depuis 2021, l'identification des vélos neufs ou d'occasion est devenue obligatoire pour tout vélo vendu par un commerçant.

Ok mais c'est où ? C'est quand ? C'est combien ?

Nous organisons une session de marquage **place de la** Bilange à Saumur.

Le **samedi 7 mai, de 8h30 à 18h30**

C'est 5 € / vélo pour nos adhérent·es

Et 10 € / vélo pour toutes et tous les autres

Si vous souhaitez adhérer c'est 5 €, juste ici ↓ https://placeauveloensaumurois.fr/adherer/

Quelques détails supplémentaires :

- Les **vélos en carbone** ne sont malheureusement pas acceptés (*mais n'hésitez pas à venir nous en parler pour une prochaine fois*)
- **La gravure prend 10-15 min** et on ne pourra graver qu'une petite centaine de vélos donc n'hésitez pas à venir dès l'**ouverture à 8h30**…
- **Prévoyez la clef de votre batterie** si vous avez un vélo électrique !
- Le marquage se fera sur le **côté droit du cadre**, sur **le tube de tige de selle ↓** (merci de libérer cet espace dans la mesure du possible)

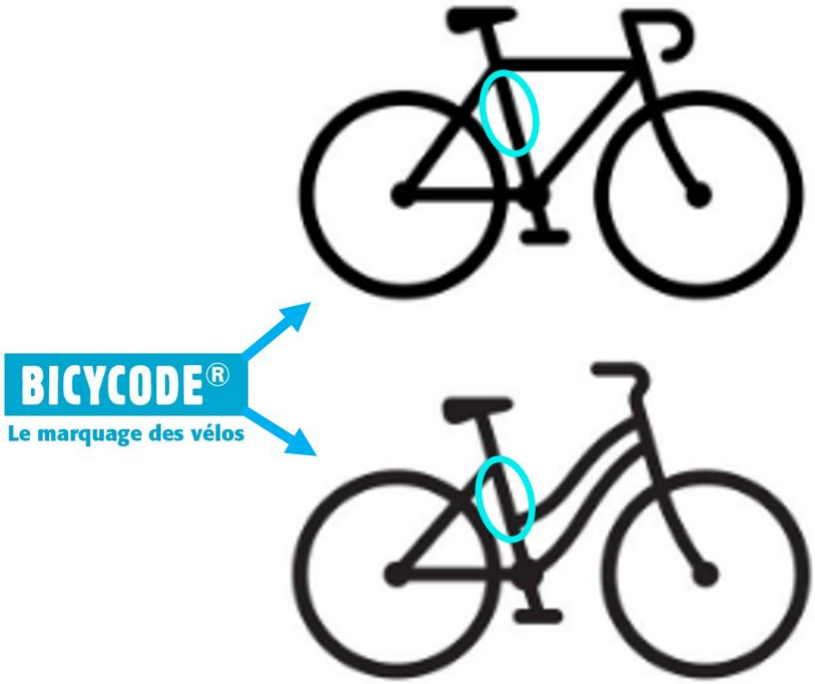

Autres astuces pour éviter de se faire voler son vélo :

La Fédération des Usagers de la Bicyclette propose des ressources très utiles :

- 4 règles d'or pour bien sécuriser son vélo : https://www.fub.fr/moi-velo/ma-securite/equipement/antivols/antivols-4-regles
- Comparatif d'un ensemble d'antivols : https://www.fub.fr/antivols

A bientôt, l'équipe de Place au Vélo en Saumurois

Partager cet article :